**Thème principal** :

**SENSIBILISATION DES PRODUCTEURS D’IGNAME DU CENTRE DU BENIN SUR LES SERVICES ECOSYSTEMIQUES DES TERMITES ET L’IMPACT DES PESTICIDES A BASE D’ENDOSULFAN SUR LA SANTE HUMAINE ET L’ENVIRONNEMENT DANS LE CADRE DE LA GESTION DE CES RAVAGEURS**

**Pays**: Bénin

**Localisation du projet** : Centre du Bénin

**Public(s) cible(s)** : Populations locales (producteurs d’igname)

**Message** : Les termites sont très important dans la fertilisation des sols et contribuent ainsi à de bons rendements et leur gestion par utilisation des insecticides chimiques à base d’endosulfan est nocive pour la santé et l’environnement mais doit plutôt être orienté vers l’utilisation de variétés locales naturellement tolérantes/résistantes aux termites

**Durée** : Ce projet aura une durée de 03 mois

**Institution promotrice du projet** : Faculté des Sciences Techniques de Dassa

**Personne de contact et ses coordonnées** : LOKO YÊYINOU Laura Estelle

BP : 14 Dassa

Tel : +229 97 65 60 00

Email : lokoestelle@yahoo.fr

**Montant sollicité** : 2000€

**Montant de la contribution locale** : 500€

**Résumé**

Les ignames ont une importance alimentaire, commerciale et culturelle en Afrique de l’Ouest et particulièrement au Bénin. Cependant, leur culture se trouve de nos jours confrontée à plusieurs contraintes dont les attaques des ravageurs. D’après les producteurs, les termites représentent les principaux ravageurs des tubercules d’ignames aux champs. Les pertes dues aux attaques de termites sont élevées et peuvent atteindre plus de 5 tonnes/ha. Pour lutter contre les termites ravageurs, les producteurs détruisent systématiquement les termitières situés aux abords des champs d’igname. Alors que les termites rendent de nombreux services écosystémiques tel que la fertilisation des sols. Compte tenu des rôles antagonistes que les termites peuvent jouer, il est important de sensibiliser les producteurs du centre Bénin sur les bienfaits des termites afin de réduire le nombre de termitières détruites dans la zone. Une autre méthode de lutte utilisée par de nombreux producteurs du centre du Bénin dans la gestion des termites reste l’utilisation des insecticides chimiques, en particulier ceux utilisés pour la protection du coton, comme Cotofan 350 EC et Thionex 350 EC avec pour matière active l’endosulfan. Sachant que l’endosulfan est une substance neurotoxique et un polluant organique persistant dans l’environnement il est important de sensibiliser les producteurs sur l’utilisation d’insecticides à base de cette substance. Ce projet compte réunir en moyenne une centaine de producteurs d’igname du centre Bénin à qui des présentations et des dépliants sur les bienfaits des termites dans l’amélioration des rendements et sur les effets néfastes de produits insecticides à base d’endosulfan seront présentés. De plus pour atteindre plus de producteurs d’igname, les messages de sensibilisation seront exposés par le canal des radios rurales couvrant le Centre du Bénin.

**1. Contexte**

Les termites (Isoptera) sont d'importants ravageurs qui nuisent à la culture de l’igname dans de nombreuses régions du Bénin dont principalement au centre. Ces ravageurs se nourrissent de la chair des tubercules et les endommagent à un point qui les rend non consommables et invendables et contribuent à une baisse importante des rendements mais aussi à une perte de diversité variétale. Pour lutter contre les termites ravageurs, les producteurs détruisent systématiquement les termitières situés aux abords des champs d’igname. Alors que les termites sont considérés comme des espèces clef de voûte dans les écosystèmes en raison du rôle qu'ils jouent dans la minéralisation de la matière organique. Ils sont notamment responsables de l'émission de grandes quantités de méthane et d'azote minéral. Le terme d'« île de fertilité » a été suggéré pour les termitières en raison de l'accumulation de matière organique et de minéraux (notamment nitrate et azote) qui s'y produit. Cette richesse en minéraux fait que certaines plantes poussent préférentiellement près des termitières et sur celles-ci, que les plantes qui y poussent ont une richesse plus grande en nutriments. Au vue des rôles antagonistes que peuvent jouer les termites, il importe donc de sensibiliser les producteurs du centre Bénin sur les bienfaits des termites afin de réduire le nombre de termitières détruites dans leur région.

L’utilisation des insecticides chimiques, en particulier ceux utilisés pour la protection du coton à base d’endosulfan reste une des méthodes de lutte utilisée par de nombreux producteurs d’igname au Centre du Bénin. Alors que l’endosulfan est un neurotoxique aiguë pour les insectes et les mammifères, y compris les humains. Les symptômes d'intoxication aiguë sont entre autres, l'hyperactivité, des tremblements, des convulsions, le manque de coordination, la difficulté à respirer, des nausées et des vomissements, la diarrhée et, dans les cas graves, la perte de conscience. Des doses aussi faibles que 35 mg / kg peuvent entraîner la mort chez les humains. L’effet néfaste de l’endosulfan sur l’environnement a conduit à l’interdiction de son utilisation en 2006 par l'union européenne et est considéré par la Convention de Stockholm comme un polluant organique persistant. Depuis 2009, l’endosulfan est interdit d’importation, de détention, de vente et d’utilisation au Bénin mais de par son effet foudroyant sur les insectes on note encore des introductions frauduleuses et donc son utilisation par certains producteurs d’igname dans la gestion des termites ravageurs. Il est donc important de sensibiliser les producteurs d’igname du Centre du Benin sur les effets néfastes de l’utilisation d’insecticides chimique à base d’endosulfan afin de réduire son impact sur leur santé et leur environnement.

**2. Objectifs**

* + **Global**

Contribuer à la réduction des destructions systématiques de termitières et à l’amélioration du bien-être des populations du Centre du Bénin à travers l’abandon des insecticides chimiques à base d’endosulfan.

* + **Spécifiques**
* Sensibiliser les producteurs d’igname sur les services écosystémiques rendus par les termites et l’impact sur le rendement
* Sensibiliser les producteurs d’igname sur les effets négatifs dus à l’usage de l’endosulfan

**3. Localisation géographique**

Ce projet sera mené au Centre du Bénin

**4. Thème principal**

Sensibilisation des producteurs d’igname du centre du Bénin sur les services écosystémiques des termites et l’impact des pesticides à base d’endosulfan sur la santé humaine et l’environnement dans le cadre de la gestion de ces ravageurs

**5. Résultats attendus, indicateurs et activités**

Près de 100 producteurs ont participé aux ateliers de sensibilisation organisée dans deux villages (choisis sur la base de l’utilisation des produits à base d’endosulfan par les producteurs) à travers le Centre du Bénin. A travers la sensibilisation faite par le biais des radios locales, tous les producteurs d’igname ont abandonné l’usage de l’endosulfan.

**6. Infrastructures et ressources humaines nécessaires**

* Salle de conférences
* Animateurs locaux

**7. Durabilité et impacts du projet**

Ce projet contribuera à la conservation de la diversité des termites au Bénin à travers l'arrêt des destructions systématiques des termitières aux abords des champs d'igname. Il contribuera également à la réduction de l'utilisation d'insecticides chimiques nocifs pour la santé humaine et l'environnement.

**8**. **Risques potentiels associés au projet**

Aucun risque

**9. Pérennisation des activités initiées**

L’usage des dépliants et des posters qui seront conçus et imprimés dans le cadre de ce projet est possible à long terme. De plus, les connaissances et informations données aux producteurs d’igname sont intemporels et peuvent être transmises de génération en génération.

**10. Stratégie de valorisation des résultats à travers le site web du CHM national**

Le site internet CHM étant une plateforme d'accès aux connaissances et à l’éducation environnementale, qui s'avère être également un bon espace de plaidoyer auprès des décideurs, tous les outils de sensibilisation (présentations Powerpoint, poster, dépliants, etc) utilisés lors du projet seront mis sur le site web du CHM Bénin pour plus de visibilité.

**11.** **Budget indicatif**

Montant sollicité : 2000€

Montant de la contribution locale : 500€

**12. Durée et calendrier des activités**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **N°** | **Libellé des activités** | **Période** | | |
| **Mois 1** | **Mois 2** | **Mois 3** |
| 1 | Conception et impression des poster et dépliants | X |  |  |
| 2 | Organisation des ateliers de sensibilisation avec les acteurs locaux dans les deux villages sélectionnés |  | X |  |
| 3 | Organisation et animation des émissions radios (4 radios rurales du Centre du Bénin) |  |  | X |
| 4 | Rédaction du rapport du projet |  |  | X |

1. **Suivi et évaluation du projet, y compris indicateurs objectivement vérifiables**

* Noms et contact des producteurs d’igname ayant participé aux ateliers de sensibilisation
* Ordres de missions signés dans les villages où les ateliers de sensibilisation se feront
* Poster conçu et imprimé
* Dépliants imprimés
* Rapport des ateliers de sensibilisation
* Reçus des radios rurales